



XXV

Le premier sujet que vous m'indiquez est terrible... Vous me demandez, mon cher ami, de vous parler de la Musique Religieuse. Quelle musique est religieuse ? » demandez-vous... — Hélas, le mieux serait, peut-être, de retourner la question et de vous montrer du doigt la musique qui, elle, n'est certainement pas « religieuse ». Les exemples abonderaient... Cependant nous pouvons essayer de définir très simplement le caractère requis, par essence, pour mériter ce titre si galvaudé. Une œuvre n'est pas « religieuse » parce qu'elle est plus ou moins grave, scholastique d'écriture, sévère de style. La musique religieuse est celle dont la conception a son origine dans la foi ; celle, surtout, qui nous détache du monde extérieur et nous fait oublier nos passions. Alors, elle épure nos pensées et nous élève jusqu'à l'idée de la Divinité : que ce soit par la quiétude merveilleuse et abandonnée d'un choral de Bach, par la solidité convaincue et ardente d'un *credo*, par l'explosion heureuse d'un *alleluia* triomphant, par la supplication tremblante dans l'espoir (*Kyrie*) ou dans la crainte angoissée (*Dies irae*).

En tout cela — même pour le simple Noël — l'esprit pense, fait vibrer le cœur, et les sens sont exclus. Ce qui rappelle l'homme « d'en bas », si je puis dire, en est banni, par exemple la danse et l'amour. Chaque fois que l'on a voulu mêler aux cantiques une exaltation amoureuse ou introduire de la sentimentalité dans les « musiques sacrées », on s'est fourvoyé et l'on a écrit de piètres compositions.

Mais par usage, le genre « religieux », voyez-vous, est devenu chose bien conventionnelle, car on en accroche l'étiquette à des œuvres que l'on a accoutumé de considérer comme faisant d'office partie de cette catégorie. Si l'on pense, par exemple, à un compositeur digne de figurer à l'église, le premier nom qui vient à l'esprit est celui de Bach. Si c'est le Bach des chorals — du choral *Devant ton trône je vais comparaître* surtout (que Bach, dans une foi tranquille, dicta avec lucidité, sur son lit de mort, à son gendre) — oui ; mais si c'est le Bach de la *Fugue en Ré* pour l'orgue, splendide monument de virtuosité, où éclate tout ce que l'on peut tirer de l'instrument d'église, je ne comprends plus... Par contre, le célèbre

Largo de Hændel, si en honneur aux messes de mariage une fois orné de paroles adéquates, est tiré d'un opéra : *Xercès* ! Vraiment religieuses les Messes de Haydn et de Mozart ? Je ne crois pas... ; et les fadeurs en tierces et en sixtes de nos compositeurs pour communautés ? — Allons donc ! et nos cantiques — surtout — Horresco !

Prononcer *pauper* (*pauper*), *egzilous* (*exitus*), et « harmonioum » si l'on veut, est conforme aux traditions, sans doute, mais n'est qu'un raffinement puéril qui ne suffit pas à donner l'illusion de la musique « religieuse », ni à faire croire que l'on chante « du grégorien ». Et cela me fait penser aux gens qui s'imaginent connaître les langues parce qu'ils appellent « tchello » le grand frère du violon. Avant de batailler sur la condamnation des instruments profanés à l'église et même sur la question de l'accompagnement du plain-chant, il fallait expurger nos tribunes du *Tantum ergo* chanté sur l'*Hymne autrichien*, du cantique : « Marie écoute et bénis l'ardente prière » sur l'air : *Souvenir d'Alsace*, de : « Etre infini, grand Dieu » sur la *Barcarolle d'Obéron*, et même — dussé-je vous froisser — de « Du séjour de la gloire, Bienheureux, dites-nous » sur le thème du final de la *Sonate op. 90* de Beethoven... (je cite des exemples authentiques).

Un jour, en Bretagne (dans un chef-lieu, je vous prie), l'évêque vint faire une tournée pastorale. L'organiste, un bien brave homme, dévoué, et qui jamais n'avait pensé à mal, attaqua comme entrée triomphale, pendant que Monseigneur franchissait le porche, mitre en tête et crosse en main, un rythmique couplet dont le thème était sur « Le voilà Nicolas, ah ! ah ! ah ! » Ce qu'il y a de plus drôle, c'est que l'évêque, précisément, s'appelait « Nicolas »... Eh bien ça, voyez-vous, ce n'est pas de la « musique religieuse » ; mais, j'avoue que cela ne me choque pas plus que d'entendre sur un air de valse : *Le=voici=l'a-gneau=si-doux*, dû à l'abbé Demore...

Comment en est-on arrivé à cet abaissement de la musique religieuse que nous avons constaté au siècle dernier et dont nous voyons encore la corruption finissante ? — D'abord les œuvres ne sont plus suffisamment conçues dans la foi, et puis la constitution d'un style conventionnel, facile, doucereux et devenu tenace, favorise désormais la tâche de certains fabricants attirés de musique « religieuse », au cerveau endormi et plein de ponts neufs et de réminiscences ; de certains maîtres de chapelle, à l'âme de fonctionnaires, qui n'ont rien des artistes cantors d'autrefois. Et cette musique suffit, hélas ! à

bercer la ferveur discrète et réservée des demoiselles, choristes de bonne volonté.

Du chant grégorien à la messe en musique, au cantique et au choral, il y a là toute une histoire et que nous parcourrons la prochaine fois, partant de la magnifique source grégorienne pour passer aux successeurs de Palestrina et de Bach.

(A suivre.)

Laurent CEILLIER.



(Voir les n° d'octobre du Guide.)

La pénombre du petit salon, en cette fin de jour brusquement attristée, les sauva d'une trop précise explication.

— Je me souviens d'une impression... L'autre quinzaine, ayant commencé avec votre agrément le travail préparatoire de vos *Préludes*, et les ayant piochés avec conviction, je crus tenir le détail de ces pièces contrastées, si difficiles. Mais quand je cherchai l'impression d'ensemble, quand je tentai « la preuve », ce fut autre chose : bien que fatiguée de mon effort prolongé, je ne voulais par fermer mon piano sans une dernière lecture, et je vous sentais, avec une fièvre secrète, derrière moi, qui m'écoutez... ô folle présomption, si vite punis d'ailleurs !... Car, cherchant à deviner sur votre visage imaginaire si vous étiez content, si c'était « cela », je vous crus d'abord satisfait. Mais, au premier obstacle, il y eut une brisure ; je perdis le fil de votre inspiration, je vous vis froncer le sourcil et disparaître... Ce fut la nuit. Butée, je voulus reprendre, vous rappeler... Vainement, une fois, une autre, une autre encore... C'était donc fini !... *Jamais* je ne pourrais !... Mais je suis obstinée... Ce « jamais » qui me révoltait jeta soudain dans mon âme une grande clarté... Je retrouvai la foi, une foi joyeuse ; puis-que vous m'abandonniez, j'irais à vous !... Mes doutes, je vous les soumettrais... Ce que je ne voyais plus, vous me le monteriez vous-même, et rien n'était plus simple !... Vous n'avez pas oublié ce jour où j'arrivai chez vous toute émue, le cœur à la chamade ?... C'était la première fois, je n'avais même pas songé à vous prévenir... j'étais follement audacieuse... et vous embarrasais terriblement quand, après les pourparlers de l'antichambre, on m'introduisit dans votre salon, puis dans ce bureau où vous n'étiez pas seul... Ah ! si vous aviez quelque sujet d'être gêné de tant d'irréflexion, quelle confu-

sion j'éprouvai de mon côté... Qu'allait penser la sévère M^{me} Silva ?...

— Colette !...

— Ne vous défendez pas, Roger. C'est moi qu'il faudrait alors accuser... D'ailleurs, si votre mère ne prit pas la peine de m'exprimer son mépris, du moins son attitude ne me le dissimula guère... Quelle froideur distante derrière le face à main dont elle examinait l'intruse !... J'en perdis la parole... Je fus pitoyable, devant ce juge impassible qui nous laissait heureusement seuls, après une sortie foudroyante où je lus ma condamnation...

— Je vous jure !

— Hélas ! pure vérité, mon ami !... et ce qui me le confirma, ce fut, — après l'inappréciable demi-heure que vous me donnâtes malgré votre propre inquiétude, — le rappel dont on vous fit l'affront devant votre élève, cette injonction d'avoir à ne pas oublier certaine sortie avec votre mère...

— Hélas ! ma mère est ainsi toujours... et vous pouvez comprendre ce que j'en souffre... jalouse de moi, cruellement, absurdemment !... Personne ne mérite l'honneur de mon amitié, toute approche nouvelle, sans son agrément préalable, la hérésie...

— Non ! mon ami, l'autre jour, j'en jurerais, il y avait davantage !... une hostilité plus directe... Pourtant, elle me connaissait à peine, et que pouvais-je être à ses yeux ?...

Roger ne soutenait plus le regard de l'artiste qu'une indignation tout de suite résignée venait de dresser en face de lui. Il souffrait de ne pouvoir livrer à ses soupçons le secret dont elle lui demandait si inconsiderement l'aveu. Il protesta pourtant avec une véhémence que Colette ne releva pas, et qui tomba aussitôt, faute de mots : ni l'un ni l'autre ne savaient mentir !... Ce fut lui, à la fin, le cœur un peu serré, qui renoua le fil :

— Même de ma musique, elle est jalouse, Colette !... Son fils lui résume l'art de tous les temps !... Aucun virtuose, nul interprète ne sera jamais digne de lui... Ne vous mettez donc pas en peine de ce qu'elle peut penser de vous... et pardonnez-lui, car elle n'avait à votre égard, je vous jure, aucune blessante intention !...

— Qu'importerait, d'ailleurs ?... Il ne s'agit entre nous que d'art !... Mon seul désir, et vous l'exaucez au delà de mes espérances, est de me voir autorisée, exclusivement à vous interpréter !... Et je vous jure de mettre toute mon âme au service des œuvres que vous me confierez !... Rien, en dehors de cela, n'existe, rien ne me distraira de ma tâche !...

Emu par la flamme brusquée de